# **COMMUNIQUÉ AD HOC**



Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

# Les accords relatifs au partenariat stratégique entre Leclanché et Pinnacle International Venture Capital Limited ont pris fin

 Les accords conclus avec Pinnacle International Venture Capital Limited concernant un partenariat stratégique ont pris fin

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, 7 novembre 2025 – <u>Leclanché SA</u> (« Leclanché » ou « la Société »), l'un des leaders mondiaux dans le domaine du stockage d'énergie, annonce aujourd'hui que la lettre d'intention datée du 27 juin 2024, l'accord-cadre daté du 18 juillet 2024 et la lettre d'accompagnement datée du 6 février 2025 (collectivement dénommés les « Accords ») conclus avec Pinnacle International Venture Capital Limited (« Pinnacle »), une société de capital-investissement basée à Londres, au Royaume-Uni, concernant un partenariat stratégique ont pris fin.

Comme annoncé par Leclanché dans son communiqué ad hoc du 27 juin 2024, Pinnacle et Leclanché avaient l'intention de conclure un partenariat stratégique, Pinnacle apportant des fonds substantiels pour débloquer la croissance stratégique de Leclanché. À l'issue d'une due diligence financière, technique et juridique, ainsi que d'un examen technique, et malgré les demandes répétées de Leclanché, Pinnacle n'a pas communiqué le montant final de l'investissement ni la structure détaillée de l'investissement (voir notre annonce ad hoc du 7 février 2025) et n'a pas confirmé l'investissement initialement convenu (tel que défini dans l'accord-cadre), raison pour laquelle les accords ont pris fin. Leclanché a informé Pinnacle aujourd'hui que les accords ont pris fin et ne sont plus en vigueur.

De même, l'accord d'option daté du 17 juillet 2024 entre Pinnacle et SEF-LUX<sup>1</sup>, accordant à Pinnacle, dans le cadre des accords, l'option d'acquérir une partie des actions de Leclanché auprès de l'actionnaire majoritaire de Leclanché, SEF-LUX, a également pris fin.

###

www.leclanche.com

Teb Poor / 14001 Lister



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> SEF-LUX désigne: Strategic Equity Fund - Renewable Energy, Luxembourg, AM Investment SCA SICAV RAIF - Global Growth, Sub Fund, Luxembourg, qui constituent ensemble l'actionnaire principal de Leclanché, ci-après dénommé « SEF-LUX ». Pure Capital S.A. est le bénéficiaire effectif selon la plateforme de déclaration du Disclosure Office de SIX Exchange Regulation AG — Date de publication de la dernière notification: 25 septembre 2025.

## **COMMUNIQUÉ AD HOC**



## A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

### Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « s'attend », « fixer », « préparer », « plans », « estimations », « vise », « serait », « potentiel », « en attente », « estimé », « proposition », ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

#### Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T: +41 (0) 79 785 35 81

E-Mail: tme@dynamicsgroup.ch

**Contact investisseurs:** 

Hubert Angleys / Pierre Blanc

T: +41 (0) 24 424 65 00

E-Mail: invest.leclanche@leclanche.com

Allemagne:

Christoph Miller

T: +49 (0) 711 947 670

E-Mail: leclanche@sympra.de



